

200,000 fr., à la condition de distribuer chaque année un prix en son nom. Espérons que, se souvenant de l'ingratitude de leurs devanciers, les académiciens actuels rempliront religieusement les intentions de ce généreux donateur. L'un d'eux ne rappellera-t-il pas aussi, en quelques chaudes paroles, la vie si bien remplie et si tôt brisée de M. Louis Lombard de Buffières <sup>1</sup> ?

Un érudit a dit un jour, avec raison, en parlant des livres : « *Habent sua fata libelli.* » Ce mot peut être appliqué aussi au médaillier d'Adamoli, car, ainsi qu'on vient de le voir, peu de collections ont eu autant de vicissitudes. Toutefois, espérons qu'elles ne retiendront pas dans leur élan plus d'un heureux collectionneur de nos jours, disposés à laisser à la ville les trésors de leurs cabinets. Nos grands dépôts sont encore bien pauvres, bien mal dotés, et je dirai en leur nom, aux opulents possesseurs de tant de belles choses : *Date obolem pauperis*; la charité est une vertu, et qui n'aime la pratiquer ?

<sup>1</sup> Dès les premiers jours de nos désastres, il ne se cacha pas comme tant d'autres dans des fonctions publiques, mais prit un fusil et marcha contre l'ennemi, avec deux de ses frères que leur âge, cependant, avait dispensés du service militaire. Quoique d'une faible constitution, il supporta, avec une rare énergie, toutes les misères de la guerre, à l'armée de la Loire. Il ne revint à Lyon que lorsqu'une cruelle maladie eût brisé ses forces. Il rentra mourant, du Mans, dans un wagon de bestiaux, n'ayant d'autre lit que le fumier dont la voiture était remplie, et eut à supporter ce martyre, pendant trente-six heures, par un froid de vingt-deux degrés, privé de soins et de tout secours. Dès sa guérison, il voulut encore servir son pays, et fut successivement sous-préfet à Belley et à Saint-Omer, conseiller de préfecture à Lyon. Au moment de l'exécution des décrets, il quitta volontairement l'administration et rentra dans la vie privée que lui rendait si douce son opulente fortune, ses riches collections et le commerce de ses nombreux amis. Ajoutons qu'il était fils de M. le baron Lombard de Buffières, ancien député de l'Isère et petit-fils de M. le comte de Rambuteau, ancien préfet de la Seine.

L. NIEPCE,

Conseiller à la Cour d'Appel.